



Cinquante sixième session de la Commission de la Condition de la Femme

DECLARATION DE LA DELEGATION CONGOLAISE

**Présentée par Madame Madeleine YILA
BOUMPOTO
Ministre de la Promotion de la Femme et de
l'Intégration de la Femme
Au Développement.**

- New York, 27 Février au 9 Mars 2012 -

Vérifier au prononcé

- **Madame la Présidente,**
- **Mesdames, Messieurs les Ministres et chefs de délégation,**
- **Excellences, Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,**
- **Distingués (es) Délégués (es),**

A l'instar des orateurs qui m'ont précédée, je voudrais vous féliciter pour votre élection à la présidence de la présente session qui offre l'opportunité d'échanger nos expériences et d'exposer les initiatives prises par nos différents Etats en matière d'autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans l'éradication de la pauvreté et la faim.

Madame la Présidente,

Les quelques études menées au Congo prouvent que les femmes sont plus pauvres que les hommes, surtout en zone rurale. Compte tenu du rôle important joué par elles, le Gouvernement a intégré la problématique genre dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et le Plan national pour l'atteinte des OMD au Congo. Ces deux documents sont appuyés par une Politique Nationale Genre adoptée en 2008, assortie d'un Plan d'action 2009- 2013. L'objectif visé est de réduire les inégalités de genre, notamment par l'accroissement du pouvoir économique, social, culturel et politique des femmes.

Madame la Présidente,

La 56^{ème} session se tient après que le Congo ait procédé au lancement national de l'ONU Femmes, le 25 novembre 2011 et à la validation de l'étude sur l'Indicateur de Développement et des Inégalités entre les Sexes en Afrique (IDISA). Cela prouve à quel point notre pays accorde un intérêt particulier à ce problème d'égalité des sexes et d'autonomisation de la femme.

Dans les zones rurales, les femmes représentent près de 75% des actifs agricoles. Elles sont impliquées dans tout le cycle de production vivrière (60 à 80%) et de commercialisation (100%). Malheureusement, elles utilisent des moyens de production rudimentaires et archaïques. Pour améliorer la productivité le Gouvernement distribue des semences améliorées et du

matériel agricole aux femmes, dans les ceintures maraichères des villes et dans les Départements.

Madame la Présidente,

Le Gouvernement a mis en œuvre quelques projets avec l'appui des partenaires au développement, à savoir :

- Le lancement depuis 2004 du Projet de Développement Rural PRODER 1, 2 et 3, en vue de l'amélioration des rendements agricole et de l'élevage, par l'octroi des micro- crédits aux bénéficiaires et en particulier les femmes ;
- La création des villages agricoles où vivent les familles présélectionnées pratiquant l'agriculture et l'élevage;
- Le lancement du Projet National pour le Reboisement (PRONAR) où Plusieurs espèces ont été plantées le 6 novembre 2011, sur une surface de 1.200 hectares ;
- La mise en œuvre du Projet d'Appui à la Réinsertion Socioéconomique des Groupes Défavorisés en développant des activités d'élevage, de maraîchage, de pisciculture et surtout la formation de potentiels entrepreneurs ouvriers agricoles ;
- La création des foyers améliorés pour réduire la consommation en bois de chauffe ;
- L'ouverture des caisses féminines d'épargne et de crédit pour augmenter les revenus des femmes commerçantes et créer des activités génératrices de revenus ;
- La formation des femmes aux Activités Génératrices de Revenus (restauration, pâtisserie, tissage des sacs), et aux petits métiers (jardinage, floriculture, ferronnerie, soudure, électricité, maçonnerie, Informatique et Internet);

Madame la Présidente,

Le Congo, pour sa part, s'est engagé dans une quête en vue d'atteindre les objectifs 1 et 3 des OMD, à savoir: «*Réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim* » et «*Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes* ».

Le Président de la République du Congo, Son Excellence Monsieur **Denis SASSOU NGUESSO**, en a d'ailleurs fait un des axes prioritaires de son programme, j'ai cité : le Chemin d'Avenir.

Pour ma part, je voudrais vous renouveler la disponibilité de la délégation congolaise à participer activement à cette session, afin que les conclusions de nos travaux répondent aux nombreuses attentes des femmes et des filles du monde entier.

Je vous remercie.